



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 29 Avril 2009

Date de la convocation 16 Avril 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Village des Arts OCTON
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.GARCIA Alain, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, Mme BENEZETH Ingrid, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.GABORIT Jean-Luc, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, Mme THIERS Odile, M.GALTIER René, M.MARTINEZ Antoine, M.BARON Bernard, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M.SOULAYROL Alain, M.LANDRY Gérard, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL-MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M. MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric, M.ORMIERES Jean-Louis,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. MONTAGNE Thierry à Mme CAER Michèle M. JURQUET Henri à M. VEDEL Jean-Louis Mme HUBERT Myriam à Mme GOMIS Sylvie M. BARDEAU Francis à M. LIEB François M. DRUART Davis à M. ESTEVE Bernard M.BILHAC Christian à M. MONTAGNE Jacques</p>		

Objet : Désignation du représentant de la Communauté de Communes du Clermontais à la Commission Locale de l'Eau (C.L.E) du SAGE Hérault.

Monsieur SARTGER informe les membres du conseil communautaire que la Commission Locale de l'Eau (C.L.E) du SAGE Hérault a été instituée par arrêté préfectoral en date du 28 Juin 2005.

Il ajoute que les élections municipales et cantonales du printemps 2008 rendent nécessaire un réexamen de cet arrêté afin de procéder au renouvellement complet de cette instance.

Monsieur SATGER précise qu'il convient à cette occasion, de prendre également en compte les nouvelles modalités introduites par la loi sur l'eau du 30 Décembre 2006 et le décret du 10 Août 2007 relatifs aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux.

Monsieur SATGER propose en conséquence au conseil de se prononcer sur la désignation de son représentant au sein de cette instance.

Monsieur le Président informe le conseil que Monsieur Bernard FOULQUIER GAZAGNES a fait part de son souhait de se porter candidat.

Après vote, le conseil communautaire,

DESIGNE Monsieur Bernard FOULQUIER – GAZAGNES en tant que représentant de la Communauté de Communes du Clermontais au sein de la Commission Locale de l'Eau.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA